



CLU du Gier-Ondaine-Pilat

31 rue de la République
42400 ST-CHAMOND

Tél : 04 77 29 27 46 ou 04 77 29 35 64
Fax : 04 77 29 27 61

Un logement pour tous

Plan départemental d'actions
Pour le logement des personnes défavorisées

www.pdald42.fr



AVRIL 2011

SPÉCIAL FOURNISSEURS D'ÉNERGIE

LA FICHE DE LIAISON ÉNERGIE DEVIENT FACULTATIVE

Dans le contexte de l'ouverture du marché de l'énergie, les partenaires du Plan ont souhaité simplifier les démarches de saisine du FLU, volet énergie, en supprimant la fiche de liaison qui devenait de plus en plus difficile à obtenir auprès de certains distributeurs d'énergie. Celle-ci sera maintenue dans l'imprimé d'Aide Financière (téléchargeable sur le site du Plan : www.pdald42.fr) afin de pouvoir être utilisée par les travailleurs sociaux dans le cadre de leur accompagnement, **mais elle ne constitue plus une pièce nécessaire à la demande d'un FLU – Énergie.**

Cette simplification devrait également vous permettre de gagner du temps, puisqu'il ne sera plus nécessaire d'attendre le retour de la fiche de liaison énergie pour envoyer le dossier à la CLU.

A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2011, POUR OBTENIR UN FLU ÉNERGIE, IL VOUS SERA DEMANDÉ :

1. La **DERNIERE** facture du fournisseur d'énergie concernée par la demande, dont vous trouverez ci-joint la liste des correspondants solidarité.
2. **D'informer IMPERATIVEMENT par Mail ou par Fax le fournisseur d'énergie**, de la saisine du Flu, afin de stopper les procédures de recouvrement et de suspension.

Nous vous proposons le texte ci-contre

Bonjour,

Par la présente, je vous informe de la saisine du FSL-Énergie de la Loire (appelé FLU) que j'instruis pour le compte de votre client :

Mme ou Mr NOM
[Référence Client : n°.....]

A ce titre, je vous rappelle que conformément à l'article L. 115-3 du Code de l'action sociale et des familles, "la fourniture d'énergie, ... est maintenue jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la demande d'aide".

Dans cette attente,
Cordialement.
Nom Prénom
Fonction - Institution

NB : La fiche de liaison eau reste, quant à elle, obligatoire et nécessaire pour le calcul de l'abandon de créance et de l'exonération fiscale.

Les équipes CLU restent à votre disposition si vous rencontrez des problèmes. N'hésitez pas à les solliciter.

CLU du Gier-Ondaine-Pilat

31 rue de la République 42400 St-Chamond – Tél : 04 77 29 27 46 ou 04 77 29 35 64 – Fax : 04 77 29 27 61

GDF-SUEZ : VIENT DE NOUS INFORMER DES NOUVELLES MODALITÉS D'ÉCHANGE AVEC LEURS SERVICES

Celles-ci s'imposent aux partenaires et concernent le service solidarité de GDF-Suez et les demandes de FLU. **Toutes ces demandes doivent passer par une plateforme informatique accessible à l'adresse suivante :**

<http://www.dolcevit-solidarite-servicessociaux.fr/>.

Vous trouverez ci-joint les formulaires d'explication que nous a fournis GDF-Suez. (Cf. documents ci-joint).

NB : ACCUSÉ / RÉCEPTION

Quand vous utilisez la plateforme GDF-Suez :

Un accusé réception vous sera adressé par messagerie avec des références spécifiques.

Il est important de garder cet accusé qui pourra être utilisé en cas de coupure intempestive de la fourniture d'énergie.

Ce sera en effet la **SEULE preuve** que vous avez informé GDF de la saisine du FLU.

Quand il s'agit d'un autre distributeur, il vous est vivement conseillé de garder une trace de la saisine du fournisseur afin que le ménage concerné soit protégé d'une éventuelle coupure : copie du mail ou du fax adressé au fournisseur d'énergie.

POUR CE QUI CONCERNE EDF :

Le service solidarité d'EDF demande qu'un contact téléphonique ait systématiquement lieu entre le Service Instructeur et lui, avant toute demande de FLU :

0810 810 114

Il est d'ailleurs toujours préférable de le faire, quel que soit le fournisseur, afin de disposer des informations utiles pour une demande de FLU (Montant de la dette, Situation du client, niveau de consommation, etc.).

ACTIVITÉ FLU

Depuis mars 2011, les CLU ne reçoivent plus d'informations actualisées de la part d'EDF et de GDF-SUEZ.

Dorénavant et comme c'est le cas pour la majorité des demandes, **seuls les éléments de l'imprimé de demande d'aide financière constitué par le service instructeur et le demandeur seront présentés en Commission.**

CLU du Gier-Ondaine-Pilat

31 rue de la République 42400 St-Chamond – Tél : 04 77 29 27 46 ou 04 77 29 35 64 – Fax : 04 77 29 27 61